

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 9 novembre 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	mairesse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Marc-André Gendron cons. au poste no: 6

Consultation publique règlement 367-12-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par madame Berthe Bélanger, mairesse.

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

550-11-2012

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

- 1.1.1 Procès-verbal du 9 octobre 2012
- 1.1.2 Procès-verbal du 12 octobre 2012
- 1.1.3 Procès-verbal du 22 octobre 2012
- 1.1.4 Modification procès-verbal du 14 septembre 2012

1.2 Communication

- 1.2.1 Correspondance
- 1.2.2 Vallacquois

1.3 Affaires juridiques

- 1.3.1 Offre de service juridique

1.4 Règlements municipaux

- 1.4.1 Règlement 367-12-01 Zonage - 2e projet
- 1.4.2 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

1.5 Demande de prêt de matériel

1.6 Demande de prêt de clé

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Réclamation de taxes 4418-36-7701

2.4 Factures

- 2.4.1 Architecte pavillon des jeunes
- 2.4.2 Sel à glace

SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012

- 2.4.3 Postes Canada
- 2.4.4 Moisson Laurentides
- 2.4.5 Technicien Val-des-Lacs en blues
- 2.5 Entente de paiement matricule 3915-68-7889
- 2.6 Déclaration d'intérêts financiers 2012
- 2.7 Offre de service architecte - surveillance travaux Pavillon Bélair
- 2.8 Offre de service plan directeur de l'eau
- 2.9 Paiements par AccèsD
- 2.10 Fondation maladie du cœur
- 3. Ressources humaines**
- 3.1 Vacances employée
- 3.2 Formation inspecteur en voirie
- 3.3 Cadeaux Noël employés
- 3.4 Patinoire
 - 3.4.1 Surveillant
 - 3.4.2 Entretien
- 4. Ressources matérielles et immobilières**
- 4.1 Matériel de sauvetage incendie
- 4.2 Toile «coup de cœur» du symposium
- 4.3 Système d'alarme au garage
- 4.4 Rénovation Pavillon Bélair
- 5. Sécurité publique**
- 5.1 Service des incendies
- 6. Réseau routier, transport**
- 6.1 Vitesse chemin du Lac-Quenouille
- 7. Gestion du territoire et du milieu**
- 7.1 PIIA pourtour de lacs
 - 7.1.1 Demande du 235 chemin du Lac-Joseph
- 7.2 Dérogation mineure
 - 7.2.1 Demande de 3617-61-4912
 - 7.2.2 Demande de remboursement de frais
- 7.3 Barrage du lac Quenouille
- 7.4 Table de concertation du lac Quenouille
 - 7.4.1 Formation d'un sous-comité relatif aux myriophylles à épi
- 7.5 Projet de règlement sur les zones de mouvement de terrain
- 7.6 Gestion des cours d'eau : barrage lac Paquette
- 7.7 Gestion des ordures
 - 7.7.1 Tonnage de la MRC des Laurentides
 - 7.7.2 Procès-verbal RITL du 19 septembre 2012
- 7.8 Remboursement clôture écocentre
- 7.9 Recommandation Vision lac Quenouille
- 8. Service à la collectivité**
- 8.1 Sports et loisirs
 - 8.1.1 Horaire patinoire
 - 8.1.2 Activité de Noël modifiée
- 8.2 Sentiers pédestres - Laurentides en forme
- 8.3 Familles et aînés
 - 8.3.1 Mandat du comité
 - 8.3.2 Rôles des conseillers responsables
 - 8.3.3 Sondage
- 8.4 Environnement
- 8.5 Culture
 - 8.5.1 Démission d'une membre
 - 8.5.2 Rapport d'activité **non vérifié** Val-des-Lacs en blues
 - 8.5.3 Salon des métiers d'art
- 8.6 Embellissement
- 8.7 Bibliothèque
- Période de questions**
- Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 9 octobre 2012

551-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 9 octobre 2012 avec les modifications suivantes:

À la résolution numéro 510-10-2012, remplacer « CONSIDÉRANT la démission de monsieur Jean Ouimet, intervenant loisirs-culture ; » par « CONSIDÉRANT le non renouvellement de contrat de monsieur Jean Ouimet, intervenant loisirs-culture ».

ADOPTÉE

1.1.2 Procès-verbal du 12 octobre 2012

552-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2012.

ADOPTÉE

1.1.3 Procès-verbal du 22 octobre 2012

553-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 22 octobre 2012.

ADOPTÉE

1.1.4 Modification procès-verbal du 14 septembre 2012

554-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 472-09-2012 et d'accepter l'offre de service révisée de monsieur Pierre Plouffe, architecte pour le projet de construction du pavillon des jeunes, en date du 3 septembre dernier relative au dossier préliminaire pour un montant maximal de 2 500\$.

ADOPTÉE

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

Aucun sujet sous cette rubrique.

1.2. 2 Vallacquois

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

555-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de permettre la prochaine parution du Vallacquois en décembre 2012.

ADOPTÉE

**1.3 Affaires juridiques
1.3.1 Offre de service juridique**

556-11-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Me Rino Soucy de la firme Dunton Rainville, avocats pour les services juridiques.

ADOPTÉE

**1.4 Règlement municipaux
1.4.1 Règlement 367-12-01 zonage – 2^e projet**

557-11-2012

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 9 mars 2012;

CONSIDÉRANT l'adoption du 1^{er} projet de règlement lors de l'assemblée du 9 mars 2012;

CONSIDÉRANT la consultation publique lors de la présente;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 367-12-01.

ADOPTÉE

1.4.2 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

558-11-2012

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 12 octobre 2012;

CONSIDÉRANT l'adoption du 1^{er} projet de règlement lors de l'assemblée du 12 octobre 2012;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 430-12 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Val-des-Lacs.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

1.5 Demande de prêt de matériel

559-11-2012

CONSIDÉRANT la correspondance transmise par madame Cécile Coquillon concernant la demande de prêt de chaises et de tables pour une activité ayant lieu le 4 novembre 2012;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le prêt de cinquante chaises et de dix tables.

ADOPTÉE

1.6 Demande de prêt de clé

560-11-2012

CONSIDÉRANT la correspondance transmise par madame Ghyslaine Poitras de la Radio Vallacquoise inc. concernant la demande de prêt de clé à la radio située au Pavillon Bélair;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de remettre une clé du Pavillon Bélair à la Radio Vallacquoise inc. afin d'en faciliter l'accès.

ADOPTÉE

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

Cette rubrique est reportée.

2.2 Rapport des salaires

Cette rubrique est reportée.

2.3 Réclamation de taxes matricule 4418-36-7701

Cette rubrique est reportée.

2.4 Factures

2.4.1 Architecte pavillon des jeunes

Cette rubrique est retirée.

2.4.2 Sel à glace

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

561-11-2012

CONSIDÉRANT la résolution numéro 443-09-2012 acceptant la soumission de l'entreprise Sifto Canada Corp. pour une quantité de 200 tonnes de sel à glace en vrac au montant de 23 901 \$ taxes incluses;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère et résolu à l'unanimité de ratifier le contrat attribué à Sifto pour une quantité de 224.94 tonnes de sel à glace en vrac pour un montant de 26 126.30\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

2.4.3 Postes Canada

Cette rubrique est reportée.

2.4.4 Moisson Laurentides

562-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander à Moisson Laurentides d'adresser la facture numéro 1987 à l'organisme « Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs ».

ADOPTÉE

2.4.5 Technicien de Val-des-Lacs en blues

563-11-2012

CONSIDÉRANT les frais supplémentaires relatifs à l'embauche d'un technicien lors de l'activité « Val-des-Lacs en blues » du 6 octobre 2012;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture de l'entreprise 2847 6794 Québec inc. au montant de 194.68\$. La dépense devant être prévue à même le budget de la culture.

ADOPTÉE

2.5 Entente de paiement matricule 3915-68-7889

564-11-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'approuver l'entente de paiement déposée par les propriétaires pour le paiement des taxes selon l'échéancier suivant :

Paiements mensuels au montant de 249\$ du 16 novembre 2012 au 16 décembre 2013 pour un montant total de 3 486\$.

ADOPTÉE

2.6 Déclaration d'intérêts financiers 2012

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

Cette rubrique est reportée.

2.7 Offre de service architecte - surveillance travaux Pavillon Béclair

565-11-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'offre de service de monsieur François Emery, architecte, pour la surveillance des travaux au Pavillon Béclair au montant de 2 500\$.

ADOPTÉE

2.8 Offre de service plan directeur de l'eau

566-11-2012

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'organisme Agir pour la Diable pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau du lac Quenouille au montant de 15 929.18 \$ taxes en sus;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de :

Transmettre l'offre de service à la Municipalité de Lac-Supérieur ainsi qu'à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts afin de convenir d'une entente de partage des dépenses;

D'évaluer une révision du calendrier de réalisation.

ADOPTÉE

2.9 Paiements par AccèsD

567-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adhérer au service de perception de comptes offert par AccèsD Affaires Desjardins au montant de 200\$, auquel s'ajoute des frais par transaction de 0.75\$ pour les membres et de 2\$ pour les non-membres.

ADOPTÉE

2.10 Fondation maladie du cœur

568-11-2012

COMPTE TENU du décès de monsieur Alain Cloutier;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire un don à la Fondation des maladies du cœur pour un montant de 50\$.

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

3. Ressources humaines

3.1 Vacances employée

569-11-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de ratifier les vacances de madame Ginette Guérard, responsable de la bibliothèque du 29 octobre au 4 novembre 2012.

ADOPTÉE

3.2 Formation inspecteur en voirie

570-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de tous les frais relatifs à la formation d'ingénieur de l'inspecteur en voirie, incluant les frais de déplacement de 100\$ par semaine.

ADOPTÉE

3.3 Cadeaux de Noël employés

571-11-2012

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'offrir un cadeau de Noël à chacun des employés pour un montant total de 800 \$.

ADOPTÉE

3.4 Patinoire

3.4.1 Surveillant

Cette rubrique est reportée.

3.4.2 Entretien

572-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de monsieur Serge Ennis pour l'entretien de la patinoire au montant de 4 000 \$ pour la saison 2012-2013.

ADOPTÉE

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Matériel de sauvetage incendie

573-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de matériel relatif au sauvetage par les pompiers du service incendie de la Municipalité pour un montant total de 2 340 \$ taxes en sus.

SÉANCE ORDINAIRE

9 NOVEMBRE 2012

ADOPTÉE

4.2 Toile du symposium

Cette rubrique est reportée.

4.3 Système d'alarme au garage

574-11-2012

CONSIDÉRANT les recommandations de la Mutuelle des municipalités du Québec de procéder à l'installation d'un système d'alarme incendie au garage municipal;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de reporter l'exécution de la résolution 357-07-2012 concernant l'installation d'un système d'alarme au garage en 2013.

ADOPTÉE

4.4 Rénovation Pavillon Bélair

575-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder les modifications au contrat de rénovation du Pavillon Bélair en accordant les suppléments suivants pour un montant total de 3 787.40\$ taxes en sus :

1. Agrandir le trou d'escalier;
2. Dégarnir et réinstaller la finition pour bas d'escalier;
3. Refaire la finition du trou d'escalier;
4. Retirer 2 lavabos;
5. Dévier un tuyau de ventilation dans les murs;
6. Installer une nouvelle cuve de salle de bain;
7. Retirer les conduits de ventilation;
8. Rapetisser la porte du haut de l'escalier;
9. Déplacer un mur en haut de l'escalier et du corridor;
10. Enlever finition et réagréer un mur autour du conduit de chauffage dans le bureau au milieu.

Le tout selon une proposition transmise par courriel le 9 novembre 2012.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

5.1 Service incendie

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

6.1 Vitesse chemin du lac Quenouille

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

Cette rubrique est reportée.

**7. Gestion du territoire et du milieu
7.1 PIIA Pourtour des lacs
7.1.1 Demande du 235 chemin du Lac-Joseph**

576-11-2012

CONSIDÉRANT QU'une demande accompagnée de documents a été déposée au mois d'octobre 2012 par Luc Dumontet;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la réfection du revêtement extérieur;

CONSIDÉRANT QUE le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des Lacs 412-09;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif en urbanisme;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

ADOPTÉE

**7.2 Dérogation mineure
7.2.1 Demande du matricule 3617-61-4912**

577-11-2012

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure datée du 25 octobre 2012 a été déposée par Michel Rivest et qu'elle est accompagnée d'un plan minute 220 réalisé par Adam Masson Godon le 9 octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure numéro DM 2012-14 est à l'effet de permettre le lotissement de deux lots avec des frontages de 9.79 m et 35.87 m alors que l'article 25 du règlement 368-02 prescrit que les normes minimales de lotissement sont spécifiées à la Grille des spécifications intitulées Usages et normes, par zone, jointe au règlement de zonage et que pour la zone RR-9 le frontage minimal est de 50 m;

CONSIDÉRANT QUE l'article 25 du règlement 368-02 prescrit que les normes minimales de lotissement sont spécifiées à la Grille des spécifications intitulées Usages et normes, par zone, jointe au règlement de zonage et que pour la zone RR-9 le frontage minimal est de 50m;

CONSIDÉRANT QUE permettre le lotissement d'un lot avec un frontage de 9.79 m constitue une réduction majeure par rapport aux normes applicables étant donné que le frontage minimal est de 50 m et que la largeur de frontage demandée représente 20 % de la norme minimale;

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du Règlement sur les dérogations mineures 376-03;

CONSIDÉRANT QUE le refus de cette demande n'aurait pas pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter seulement la demande visant à permettre le lotissement d'un lot avec un frontage de 35.87 m et de refuser le lotissement d'un lot avec un frontage de 9.79 m;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande visant à permettre le lotissement d'un lot avec un frontage de 35.87 m et de refuser le lotissement d'un lot avec un frontage de 9.79 m.

ADOPTÉE

7.2.2 Demande de remboursement des frais

578-11-2012

CONSIDÉRANT la correspondance de madame Valéry Ell St-Charles du 2 août 2012 concernant une demande de remboursement des frais relatifs à la demande de dérogation mineure déposée le 9 juillet 2012;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, de ne pas se prononcer sur la demande de dérogation mineure de madame Valéry Ell St-Charles et de lui rembourser les frais de demande de 300 \$;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, appuyée par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, de reporter la décision à la prochaine séance du conseil.

Les deux propositions sont sujettes aux votes. Il est adopté à la majorité de reporter la décision à la prochaine séance du Conseil.

ADOPTÉE

7.3 Barrage du lac Quenouille

579-11-2012

CONSIDÉRANT le projet d'échéancier soumis par l'inspecteur en voirie à partir des recommandations de la firme Dessau par son rapport en date du 8 juin 2012;

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

CONSIDÉRANT l'état des ponceaux qui se maintiennent dans un état stable;

CONSIDÉRANT l'inspection régulière des infrastructures selon le registre du barrage N./Féf. 908;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité

1. De transmettre un échéancier du suivi des recommandations de l'inspecteur en remplaçant les mois de juin 2013 par le mois de juin 2014 pour la réalisation des études hydrauliques au Centre hydrique du Québec;
2. De transmettre une copie des présentes à la Municipalité de Lac-Supérieur et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

7.4 Table de concertation du lac Quenouille

7.4.1 Formation d'un sous-comité relatif aux myriophylles à épi

580-11-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de créer un sous-comité de la Table de concertation du lac Quenouille relatif aux myriophylles à épi composé des membres suivants :

Deux conseillers de la Municipalité de Val-des-Lacs;
Deux représentants de l'Association du lac Quenouille;
Deux représentants du comité Vision lac Quenouille;
Un représentant de chacune des associations de lacs;
Madame Irène Milord, conseillère, Municipalité de Lac-Supérieur ;
Monsieur Grant McKenzie, conseiller, Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

7.5 Projet de règlement sur les zones de mouvement de terrain

581-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de la firme URBA+ Consultants pour la réalisation d'un règlement de concordance sur le risque de mouvements de terrain, se rapportant au règlement de concordance de la MRC des Laurentides pour un montant de 1 710\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

7.6 Gestion des cours d'eau : barrage du lac Paquette

582-11-2012

CONSIDÉRANT l'état de dégradation du barrage du lac Paquette et qu'une rupture du barrage pourrait affecter les infrastructures routières ainsi que les propriétés riveraines en aval;

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

CONSIDÉRANT les recommandations de la MRC des Laurentides;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité :

D'effectuer des brèches pour baisser le niveau de l'eau graduellement;
De retirer le reste du barrage de castors à l'aide d'une pelle mécanique;
De procéder à l'installation d'un cube Morency à deux tuyaux.

ADOPTÉE

**7.7 Gestion des ordures
7.7.1 Tonnage de la MRC des Laurentides**

Cette rubrique est retirée.

7.7.2 Procès-verbal du 19 septembre 2012 de la RITL

583-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du procès-verbal de la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs du 19 septembre 2012.

ADOPTÉE

7.8 Remboursement clôture écocentre

Cette rubrique est retirée.

7.9 Recommandation Vision lac Quenouille

584-11-2012

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Vision lac Quenouille relative à la gestion de la mise à l'eau par une réglementation adéquate;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt de la demande pour fins d'évaluation.

ADOPTÉE

**8. Service à la collectivité
8.1 Sports et loisirs
8.1.1 Horaire patinoire**

585-11-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Sylvain Gauthier émettant sa dissidence, d'accepter l'horaire de la patinoire pour la saison d'hiver 2012-2013.

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

ADOPTÉE

8.1.2 Activité de Noël modifiée

586-11-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Fête des enfants de Noël » du 15 décembre 2012, décrite au rapport d'activité ADM-100-3 pour un budget total de 2 500 \$.

ADOPTÉE

8.2 Sentier pédestre – Laurentides en forme

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.3 Familles et aînés

8.3.1 Mandat du comité

587-11-2012

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Lacs a résolu de se doter d'une politique familles-aînés;

CONSIDÉRANT QUE cette politique doit être conçue en adéquation avec les besoins de sa population;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reconnaît l'importance de la participation d'un noyau représentatif de sa population pour que sa politique familiale et aînée municipale (PFM) réponde aux réels besoins de celle-ci;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité mandate un comité familles-aînés incluant des citoyens et organismes représentatifs reflétant l'ensemble de la communauté (la petite enfance, la jeunesse, les familles, les aînés), un représentant de la Municipalité ainsi que des conseillers responsables de la famille et des aînés pour remplir les fonctions suivantes :

- Élaborer la politique familles-aînés en fonction des attentes de la population vallacquoise;
- Assurer le lien entre les instances municipales et la communauté;
- Établir un plan d'action comprenant des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie des familles et des aînés;
- De prévoir des stratégies pour mobiliser la population autour du projet de la politique familles-aînés ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions.

ADOPTÉE

8.3.2 Rôles des conseillers responsables

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

Cette rubrique est reportée.

8.3.3 Sondage

Cette rubrique est reportée.

8.4 Environnement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.5 Culture

8.5.1 Démission d'une membre

588-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de madame Ginette Guérard en tant que membre du comité de la culture.

ADOPTÉE

8.5.2 Rapport d'activité non vérifié Val-des-Lacs en blues

589-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité **non vérifié** de l'activité « Val-des-Lacs en blues » tenue le 6 octobre 2012.

ADOPTÉE

8.5.3 Salon des métiers d'art

590-11-2012

CONSIDÉRANT que le montant prévu pour le spectacle de l'activité était de 300 \$;

CONSIDÉRANT que l'artiste demande un cachet de 600 \$;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement du cachet de l'artiste au montant de 600 \$.

ADOPTÉE

8.6 Embellissement

Aucun sujet sous cette rubrique.

**SÉANCE ORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2012**

8.7 Bibliothèque

Aucun sujet sous cette rubrique.

Période de questions

Ajournement de l'assemblée

591-11-2012

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 19 novembre 2012 à 17 h, il est 20 h 45.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**